

Procès-verbal du conseil d'école du 23 JUIN 2016

L'équipe de direction de l'établissement : M. Thierry Gazzoli, chef d'établissement et Mmes Huguette Razafindratsima, gestionnaire et Geneviève Menouret, directrice.

L'équipe pédagogique : Mme Fy Andrianarivo, M. Eric Johannhardt, Mmes Agathe Lam Seck, Louissette Lazanirina, Julie Marson, Mirana Rakotoarihanta, Xaviérine Ralison, Béatrice Ravelo, Rosette Ravonjariaso et Christelle Yat Wah.

Excusée : Mme Gislaine Nambininjanahary,

Les représentants des parents : MM. Anthony Rakotomalala et Emmanuelson Rakotondramonja, Mme Mickaëlla Kwan

Excusées : Mmes Marie Bouthéon et Bella Touraine.

La séance débute à 16h15.

1. Bilan de l'année scolaire 2015-2016

La directrice présente ce bilan :

1-1 La poursuite de la mise en œuvre de la loi de 2013 sur la refondation de l'École :

- Mise en place des nouveaux programmes maternelle et d'EMC (enseignement moral et civique) en cycles 2 et 3.
- Mise en place des nouveaux cycles : cycle 1 apprentissages premiers (PS à GS), cycle 2 apprentissages fondamentaux (CP au CE2) et cycle 3 consolidation (CM1 à 6^{ème}).
- Préparation de la rentrée 2016 : nouveaux programmes cycles 2-3-4, socle commun de connaissances, de compétences et de culture et livret scolaire restructuré et numérique.
- Réflexion sur l'organisation des parcours d'éducation artistique et culturel, citoyen et santé...

L'équipe pédagogique a été très sollicitée et est remerciée.

1-2 De nombreux projets ont été menés :

- Sport : cross (MS à 3^{ème}), natation (GS au CE1) et balle ovale pour les CM avec une rencontre finale avec les classes de l'école St Charles dans le cadre d'un projet de coopération éducative.
- Les actions fédératrices du réseau (Course aux nombres CM1, rallye maths CE1-2 et CM1) ont abouti tout comme les 2 actions pédagogiques pilotes AEFÉ avec un spectacle dédié à l'oralisation des fables de La Fontaine et partagé avec les familles début juin.
- Toutes les classes ont bénéficié de 1 à 3 sorties scolaires, les CM1 sont partis 4 jours en pays Zafimaniry. Les classes de CM des écoles partenaires de Mananjary et Manakara ont été accueillies en avril et ont aussi bénéficié de la résidence d'artistes dans le cadre du projet *Fabuleux jean de La Fontaine*.
- L'opération *école et cinéma* s'est poursuivie avec visionnage de 4 films différents pour les cycles 2 et les cycles 3. Les maternelles ont découvert des courts métrages.
- Un projet autour des carnets de voyage prévu pour 2016-2017 (CM2 et 6^{ème}) a déjà permis aux élèves de cycle 3 d'assister au spectacle autour de la BD de G. Marot *Sous le tamarinier de Betioky* à l'Alliance française en mars.
- Des temps de (re)présentation ont eu lieu en présence des familles : fête de Noël, carnaval en février, portes ouvertes en mai, *Des mots sur scène* et fête de la musique en juin

1-3 Prise en charge des élèves à besoin éducatifs particuliers :

- Cette année l'école élémentaire a accueilli 6 élèves allophones, ils ont bénéficié de différenciation en classe et de prises en charge spécifiques hors de la classe par l'enseignante remplaçante. La fréquentation antérieure de système éducatif très éloigné du nôtre est une source de difficultés supplémentaire pour ces élèves.

- Aucun Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ni Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).
- Un seul élève a bénéficié d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), cela s'explique par l'absence de structure de bilan à Fianarantsoa.
- Des Programmes Personnalisés de Réussite Éducative (PPRE) ont été mis en place sur des classes de l'élémentaire.
- Un redoublement a été décidé en fin de CE1 (élève allophone non rentré dans la lecture).

1-4 Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Tous les enseignants (y compris remplaçante et directrice) ont participé aux APC, sans se cantonner aux élèves de leur classe. Tous les élèves de l'élémentaire ainsi que quelques élèves de GS (au second semestre) en ont bénéficié que ce soit en anticipation, remédiation, renforcement d'apprentissage ou travail autour de projets. Les APC ont eu lieu les mercredis et vendredis avant la classe ainsi que le vendredi après-midi.

1-5 L'aide aux devoirs

Encadrée par l'enseignante de MS/GS et l'enseignante remplaçante, l'aide aux devoirs dure une heure et a lieu après la classe l'après-midi et le vendredi après-midi (uniquement pour les internes quand l'internat reste ouvert). C'est un temps d'apprentissage de leçons, de travail à plusieurs, de lecture... Il concerne tous les élèves internes et des élèves désignés (uniquement le soir) dont l'école a reçu l'accord des familles. C'est une expérience positive qui sera poursuivie.

1-6 Les effectifs et l'équipe pédagogique

- Avec 147 élèves début juin, l'école a enregistré 50 inscriptions en début et cours d'année scolaire et 41 radiations en cours et fin d'année scolaire, dont 16 départs en France (métropole ou Réunion) et 25 passages en 6^{ème} (dont 22 au collège).
- L'équipe pédagogique évolue :
 - o Mme Fy Andriamaro, documentaliste et enseignante de malgache en cycle 2 se consacrera à la rentrée uniquement aux tâches de professeure documentaliste pour les 1^{er} et 2nd degrés. Les enseignantes de l'école assureront les heures de malgache (jusqu'au CM1) et l'enseignante du collège assurera celles du CM2.
 - o Mme Agathe Lam Seck quittera l'établissement suite à la mesure de carte scolaire de fermeture de la 7^{ème} classe.
 - o Mme Geneviève Menouret, en fin de mission, sera remplacée par Mme Carole Authier.

2. Résultats aux évaluations de fin CE1 et CM2

Pour la dernière année, l'école a utilisé le dernier protocole d'évaluation nationale (plus obligatoire depuis), afin d'obtenir une photographie des élèves en cours de cycle 2 et 3.

2-1 CE1

- 20 élèves dont 3 allophones arrivés en CE1 et 2 redoublants (dont 1 qui devrait bénéficier d'un PPS et de prises en charge) ont été évalués.
- 60% des élèves ont de bonne performance et 15% des savoirs à consolider. Les autres élèves maîtrisent insuffisamment les apprentissages (ce sont majoritairement les élèves allophones).
- En français, les scores de réussite sont les suivants : Lecture 75%, écriture 81%, vocabulaire 61%, grammaire 46% (les faiblesses importantes dans ce domaine ont néanmoins régressé) et orthographe 55%.
- En mathématiques, les résultats ont diminué par rapport à l'an dernier, ils sont aussi en lien avec la maîtrise insuffisante de la langue française et le cursus hors de l'établissement de certains élèves. Les scores de réussite sont les suivants : Nombre 77%, calcul 63%, géométrie 64%, grandeurs et mesures 54% et organisation et gestion des données 71%.
- En conclusion, dans cette cohorte, environ 1/3 des élèves nécessitera une grande vigilance pour la poursuite de leurs parcours. Orthographe, grammaire et grandeurs et mesures sont des domaines sensibles sur lesquels l'équipe du cycle 2 devra encore travailler.

2-2 CM2

- 25 élèves dont 10 arrivés en CM2 ont été évalués. Globalement ils ont un peu mieux réussi en français qu'en maths : 64% ont de bonnes performances en français contre 52% en maths. 2 élèves sont en grande difficulté en maths et 1 en français et 4 maîtrisent insuffisamment les compétences attendues dans les deux disciplines.
- En français, les scores de réussite sont les suivants : Lecture 65%, écriture 82%, vocabulaire et grammaire 67% et orthographe 72%.
- En mathématiques, les scores de réussite sont les suivants : Nombre 68%, calcul 59%, géométrie 78%, grandeurs et mesures ainsi qu'organisation et gestion des données 65%.
- Les résultats sont plus homogènes qu'en CE1. L'écriture, la grammaire et la géométrie et les grandeurs et mesures sont mieux maîtrisées que l'année précédente.
- En conclusion, environ les 2/3 des élèves abordent la 6^{ème} dans de bonnes conditions en français contre seulement la moitié en maths.
- Un parent demande comment se positionnent les élèves arrivés en CM2. Les élèves ayant été admis après réussite d'un test d'entrée, ils ne sont pas en difficulté et sont capables de s'adapter à notre enseignement et de réussir.

3. Scolarisation des TPS

La scolarisation des élèves de moins de 3 ans interpelle à la fois sur la spécificité de l'accueil et sur ses conditions :

- La classe, composée majoritairement de PS et MS n'offrent pas toutes les conditions pour accueillir des enfants dès 2ans. La directrice et l'enseignante dialoguent avec les familles pour n'accepter les enfants **qu'à partir de 2ans et demi**. Cela s'avère positif et peut être poursuivi ainsi. La condition de propreté n'est pas imposée, les jeunes enfants progressant très vite dans ce domaine dans le cadre de la vie collective.
- Afin de laisser rentrer les PS nouvellement scolarisés « tranquillement », les inscriptions en TPS ne se feront dorénavant **qu'après les congés de Toussaint**. La majorité des TPS se présentent d'ailleurs en cours d'année scolaire.
- Il a toujours été proposé aux familles de faire un essai avant d'inscrire un jeune enfant. Cette pratique permet à la fois à la famille et à l'école de voir si l'enfant est prêt. Il convient cependant de l'encadrer pour ne pas désorganiser le fonctionnement de la classe. A partir de la rentrée 2016 : les futurs TPS pourront être scolarisés **gratuitement et à l'essai la dernière semaine précédant les congés intermédiaires** de Toussaint, Noël, février et avril.
- Les 4h de classe sont lourdes en début de scolarisation. L'enseignante précise qu'il faut néanmoins que **les enfants arrivent en début de matinée avec leurs camarades**. Elle peut proposer au début de la scolarisation de venir chercher l'enfant en cours de matinée en fonction de sa fatigabilité.
- L'école n'ayant pas la possibilité de mettre en place une sieste encadrée et l'enseignante étant mobilisée par les élèves des autres niveaux, les TPS ne peuvent être accueillis **qu'en matinées durant toute l'année scolaire**.
- Compte tenu d'une présence maximum de 20h/26 (soit 77% du temps), des absences prévisibles, **il est souhaitable que les familles bénéficient d'un tarif juste représentant 60% du montant des frais de scolarité d'un élève de maternelle. Cette proposition sera soumise au prochain comité de gestion, seul décisionnaire en matière de tarifs.**
- Les autres conditions de scolarisation des TPS devront figurer au règlement intérieur 2016-2017, voté au prochain conseil d'école.

4. Préparation de la rentrée 2016-2017

4-1 Date de rentrée

- Le calendrier scolaire AEFE Madagascar présenté au précédent conseil d'école s'appliquera à l'exception de la date de rentrée des élèves. Celle-ci n'aura pas lieu le vendredi 2 septembre mais le **lundi 5 septembre** avec récupération de la journée manquante les mercredis 24 mai et 7 juin de 14h à 16h en primaire. Les 14 internes seront accueillis dès 16h le dimanche 4 septembre à l'internat.

4-2 Structure de l'école et élèves allophones

- L'école sera organisée autour de 2 classes par cycle avec un effectif prévisionnel de 146 élèves :
 - o **Cycle 1** : TPS/PS/MS (0/10/10) ; MS/GS (10/14)
 - o **Cycle 2** : CP/CE2 (15/11) ; CE1/CE2 (20/7)
 - o **Cycle 3** : CM1(24) et CM2(25)
- De nouveaux élèves allophones sont attendus : 1 en GS, 1 en CP, 2 en CE1 et 1 en CE2. Ceux arrivés en 2015-2016 seront répartis ainsi : 3 en CE1, 2 en CE2 et 1 en CM1. Le cycle 2 va devoir mettre en place des prises en charge particulières pour eux.

4-3 Projet d'établissement

Le projet d'établissement étant arrivé à son terme, les équipes des deux degrés en feront le bilan et proposeront un nouveau projet.

4-4 Numérique

Un plan d'investissement numérique a été décidé par l'association gestionnaire. L'école sera progressivement équipée dans les classes (câblage au réseau, ordinateurs récents...) Il s'agit en effet, conformément aux instructions ministérielles, de développer l'usage du numérique dans les pratiques pédagogiques et dans les apprentissages au quotidien par les élèves. L'équipe pédagogique peut avoir recours aux mutualisations proposées par le Pôle Numérique de l'Océan Indien rattaché au bureau de l'IEN.

4-5 APP et actions du réseau

- Une demande d'Action Pédagogique Pilote a été déposée auprès de l'AEFE pour participer au **Prix littéraire Ravinala**. Ce projet concernera en 2016-2017 les classes du CE2 à la 5^{ème}.
- Le projet **carnet de voyages multimédia** en lien avec les établissements de Majunga, Tamatave et Antananarivo (EPF A) concernera les CM2 et 6ème. L'artiste Véronique Massenet sera accueillie dans ce cadre, une semaine en résidence sur l'établissement.
- L'école pourra aussi s'inscrire à d'autres actions, proposées par le bureau de l'IEN, notamment autour de : l'Education au Développement Durable (EDD), mathématiques (rallye maths en CE, course aux nombres en CM), les projets des pôles langues et numériques...

5 Questions diverses

- Des parents demandent que les enfants qui mangent à la cantine puissent accéder au centre de documentation. Après discussion et prise en compte des contraintes de présence des personnels et de la fréquentation par les collégiens. Il est décidé que les élèves de l'élémentaire, inscrits à la cantine, pourront accéder au centre de documentation de 13h à 14h où ils seront sous la responsabilité de l'assistant documentaliste.
- Un parent fait remarquer que les déplacements à la piscine sont difficiles les jours de marché. Si c'est compatible avec les emplois du temps, les mardis et vendredis seront évités.

L'ordre du jour étant épuisé, la directrice remercie tous les participants et lève la séance à 17h45.